

Il y a cinquante ans...

Le Redoutable

Jacques Bisson | Vice-amiral d'escadre (2S), premier commandant de l'équipage Rouge du *Redoutable*.

Le 29 mars 1967, l'Arsenal de Cherbourg était en effervescence. Un train spécial avait conduit un grand nombre de personnalités civiles et militaires ainsi que d'invités * de Paris Saint-Lazare à la gare maritime de Cherbourg. Tout au long du trajet, des gendarmes étaient postés à quelques centaines de mètres les uns des autres... mais le Président était venu par voie aérienne.

Une journée capitale pour la France

En effet, ce matin-là, le général de Gaulle, président de la République, devait assister au lancement du *Redoutable*, premier sous-marin français à propulsion nucléaire. Il était encadré par MM. Pierre Messmer (ministre des Armées) et Alain Peyrefitte (ministre de la Recherche scientifique). Dans la tribune officielle, on remarquait la présence de très nombreux officiers généraux dont le général Fourquet (Délégué ministériel pour l'armement), le général Ailleret (Chef d'état-major des armées) ainsi que les chefs d'état-major des trois armées : les généraux Cantarel (terre), Maurin (air) et l'amiral Cabanier. Étaient également présents MM. Robert Hirsch et Francis Perrin, respectivement Administrateur général et Haut commissaire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ainsi que de nombreuses autres personnalités qu'il serait trop long de citer. La promotion 1965 de l'École navale rendait les honneurs.

Pourquoi un tel faste ? Ce jour-là, *Le Redoutable* n'était qu'une coque presque vide, sans massif, impressionnant toutefois par sa taille. Jamais la DCAN (Direction des constructions et armes navales) n'avait construit un aussi gros sous-marin : aussi des panneaux métalliques et des chaînes avaient-ils été



Voir la vidéo du lancement

* Dans ce train se trouvaient le capitaine de corvette Louzeau, commandant désigné chargé de suivre les travaux d'armement qui ralliait son poste, ainsi que votre serviteur, pressenti pour commander le second équipage et qui ne sera nommé qu'au début 1969.



soudés à la coque pour la freiner à son entrée dans l'eau et éviter qu'elle n'aille heurter le quai d'en face, le lancement s'effectuant à l'époque sur une cale inclinée. Tout se passa fort bien, au son de *La Marseillaise*, par un beau temps de printemps... Comme le dira le général de Gaulle, « Le lancement du *Redoutable* est une réussite parfaite et j'en félicite tout l'Arsenal de Cherbourg. C'est une journée capitale, chacun s'en rend compte, capitale pour notre Marine et par là pour notre défense et par là pour notre indépendance. Vive la France ! »

L'éclat donné à cette cérémonie était destiné à montrer aux Français ainsi qu'au monde entier que la France s'était engagée avec résolution dans un programme capital pour l'affirmation de son indépendance. Si le programme d'armement nucléaire avait été lancé sous la IV^e République (réacteurs plutoniques de Marcoule) et les premiers essais prévus en 1960, c'est le général de Gaulle, dès son retour au pouvoir, qui avait pris ou fait prendre les décisions conduisant à la constitution d'une force nucléaire de dissuasion.

Dissuasion du faible au fort

Qualifiée par ses nombreux détracteurs de « force de frappe », ceux-ci montraient ainsi qu'ils n'avaient pas compris ou ne voulaient pas comprendre la finalité de cette force. Une Loi de programme couvrant la période 1960-1964 prévoyait pour l'essentiel le financement de la composante aérienne (*Mirage IV*), des études sur les missiles balistiques (*SSBS* – missile sol-sol balistique stratégique – et *MSBS* – mer-sol), de la construction d'un prototype à terre de réacteur à Cadarache, du premier Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Le Redoutable* et de l'usine d'enrichissement d'uranium à Pierrelatte.

Pour mener à bien ce programme extrêmement ambitieux, étaient créées : en 1961, la Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) organisme unique du ministère des Armées chargé de conduire la réalisation des programmes d'armement, puis en 1962 l'organisation Coelacanthé pour la conduite des études, du développement, de la fabrication et de la construction des sous-marins, de leur propulsion, des missiles balistiques et de leurs têtes nucléaires, des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des SNLE (base de l'Île Longue, station de transmission VLF de Rosnay...). À sa tête, un comité directeur présidé par le DMA ; l'organisation comportait un groupe technique et un groupe opérationnel, des maîtres d'œuvre (principal, propulsion nucléaire, engins...), structures destinées à regrouper les diverses parties prenantes concernées (états-majors, directions techniques de la DMA ou du CEA, Direction des travaux maritimes...).

Tout était pratiquement nouveau dans ce projet :

- La grande taille du sous-marin (près de 130 m de long, 9 000 tonnes en plongée alors que le *Surcouf*, plus grand sous-marin du monde en 1934, n'en

déplaçait que 4 300), plongeant à 300 mètres et pouvant se déplacer à plus de 25 nœuds (une quarantaine de kilomètres heure).

- La propulsion à vapeur (fournie par les échangeurs du réacteur nucléaire), expérimentée grâce au prototype à terre de Cadarache, fonctionnant avec l'uranium enrichi fourni par les États-Unis, malgré les réticences de l'amiral Rickover (en charge de la propulsion nucléaire au sein de l'*US Navy*).

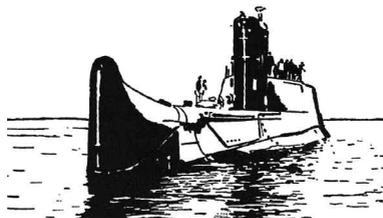
- Le lancement en plongée des missiles (18 tonnes chacun), mis au point à partir d'un caisson immergé puis du sous-marin *Gymnote* (avatar du *Q244*, projet abandonné en 1958).

- La navigation à l'aide de centrales inertielles, indispensables pour obtenir la précision souhaitée pour le tir des missiles, domaine dans lequel les Américains pensaient que nous échouerions, mais que la société Sagem réalisa avec succès.

- La mise en œuvre du bâtiment par deux équipages (Bleu et Rouge) de 135 hommes se relayant à bord tous les cent jours environ après une passation de suite très brève mais très complète.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'à l'été 1969. Le 26 février a lieu la première divergence du réacteur, le 2 juillet la première plongée en route libre puis pendant quatre mois vont s'enchaîner de nombreux essais en plongée de la plateforme sous-marine, le système d'armes n'étant pas encore installé. Il le sera pendant les « démontages après essais » puis mis au point lors d'une deuxième période d'essais, conduite depuis l'Île Longue. Elle se termine par deux tirs de missile *MSBS* au Centre d'essais des Landes en mai et juin 1971. La partition de l'équipage d'armement en deux équipages, Bleu et Rouge, de valeur équivalente est alors réalisée.

La « traversée de longue durée » est effectuée par l'équipage Bleu, une « croisière d'entraînement » par l'équipage Rouge (toutes deux en mer de Norvège, future zone de patrouille compte tenu de la portée de la première génération de missiles) avant que ne soit prononcée l'admission au service actif le 1^{er} décembre 1971. Le 28 janvier 1972, en présence du général Maurin Cema et de l'amiral Storelli CEMM, *Le Redoutable* appareille pour sa première patrouille opérationnelle, armé de 16 missiles *M1* emportant chacun une arme nucléaire d'une puissance équivalente à vingt fois Hiroshima. Il en effectuera 57 autres, soit 90 000 heures de plongée et 1,2 million de kilomètres parcourus (32 fois le tour de la Terre), puis entamera, en 2002, une seconde carrière à la Cité de la mer à Cherbourg où il attire toujours des milliers de visiteurs.



Dessin du *Gymnote*
publié dans la revue *Défense nationale*



Le 18 novembre 1972, date de départ pour la deuxième patrouille de l'équipage Rouge, marque le début de la permanence à la mer d'au moins un SNLE (l'amiral commandant la Force océanique stratégique m'avait précisé qu'il ne ferait rentrer *Le Redoutable* qu'après l'appareillage du *Terrible* qui devait être admis au service actif au début de 1973). Un peu moins de cinq cents patrouilles d'une soixantaine de jours ont été effectuées jusqu'à maintenant, d'abord par les six sous-marins du type *Le Redoutable* (*Terrible*, *Foudroyant*, *Indomptable*, *Tonnant* et *Inflexible*) dont les performances ont été périodiquement améliorées (portée des missiles, charges thermonucléaires, têtes multiples) puis par les quatre du type *Le Triomphant* (*Téméraire*, *Vigilant* et *Terrible*) qui sont plus gros, très silencieux et armés de missiles trois fois plus lourds que le *M1* et de portée presque triplée.

*
**

Le nombre de sous-marins déployés a varié dans le temps. C'est ainsi que François Mitterrand, qui avait parfaitement compris la dimension internationale que lui procurait cette force, avait demandé que trois sous-marins soient en patrouille simultanément. Depuis l'éclatement de l'URSS, le monde a changé mais n'est pas devenu moins dangereux. La possession par la France de cette capacité de seconde frappe lui fournit une « assurance-vie » qu'il convient de maintenir et lui permet de rester dans le club des cinq grandes puissances. L'effort financier consenti a été très important, mais il a aussi contribué à promouvoir la recherche scientifique et aidé au développement de l'industrie.



Éléments de bibliographie

- « Lancement du *Redoutable* à Cherbourg », 29 mars 1967, INA (www.ina.fr/video/CAF90014167).
- « Le plus grand sous-marin du monde », 31 mars 1967, INA (www.ina.fr/video/CAF86014593).
- Le Redoutable* à la Cité de la mer (www.citedelamer.com/espaces/le-redoutable/).